

Réf: Dossier N° 145519

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE PROTECTION INCENDIE
SECURITE ET SERVICES »

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto près
de la Paroisse Saint Pierre de Zoé, Lot 304, Ilot 19

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 22/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE PROTECTION
INCENDIE SECURITE ET SERVICES »

Objet : Garde rapproché, Gardiennage, Surveillance, Vente d'équipements de sécurité, Vente de matériel de bureau, Entretien de bureau, Prestations de services dans le domaine de la sécurité privée.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi Soweto près de la Paroisse Saint Pierre de Zoé, Lot 304, Ilot 19

Dirigeant(s) : M BLEHOUA-BI BLEHOUA RODRIGUE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08855 du 28/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44320/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

Pour Avis

Le CEPICI

